

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1. Portée

Les présentes conditions générales sont applicables pleinement à toutes nos ventes à moins qu'elles ne soient modifiées ou complétées par des arrangements pris par écrit.

2. Offres

Toutes nos offres sont sans engagement. Nous conservons le droit de propriété et le droit d'auteur sur nos dessins et modèles. La validité de nos offres est de 4 mois.

3. Commandes

Une commande ne devient valable que lorsqu'elle est acceptée par nous et confirmée par écrit.

4. Prix

S'il n'en n'a pas été convenu autrement, nos prix s'entendent départ usine, frais d'emballage, d'assurance et de port à la charge du client.

5. Conditions de paiement

Les factures sont payables net, sans déduction aucune, à 30 jours.

Tous les éventuels frais bancaires découlant des paiements sont à la charge de l'acheteur.

Le client renonce à invoquer la compensation.

6. Délai de livraison

Nous nous efforçons toujours de respecter les délais de livraison que nous établissons au plus juste. Nous ne pouvons toutefois assumer aucune garantie en cas de non-respect.

Le délai de livraison se prolonge proportionnellement en cas de force majeure, y compris en cas de grève, peu importe si ces événements interviennent chez nous ou chez un de nos fournisseurs. Toute demande pour paiement d'indemnité de retard, particulièrement de dommages et intérêts, est exclue.

7. Expéditions

Nos marchandises voyagent toujours – même en cas d'expédition franco – aux risques et périls du destinataire.

8. Réclamations

Des réclamations quant à d'éventuels défauts aux pièces doivent nous parvenir par écrit, au plus tard dans les 60 jours qui suivent la date de la facture. A défaut d'une lettre de notification, la livraison est considérée comme acceptée.

9. Garantie

A. Généralité

Nous garantissons la conformité des pièces au cahier des charges et acceptons de remplacer les pièces non conformes ou d'effectuer les adaptations nécessaires en vue de conformité.

B. Délai de garantie

A défaut de réclamation dans les 60 jours qui suivent la date de la facture, aucune garantie n'est offerte.

C. Exclusion de garantie

Nous déclinons toute responsabilité si la marchandise livrée par nos soins a été réparée ou traitée d'une manière ou d'une autre par un tiers, ainsi qu'en cas d'utilisation inadéquate de la marchandise livrée.

10. Annulation de commande par l'acheteur

Une annulation de commande ne peut être acceptée que si le client prend à sa charge les pièces déjà terminées, les éventuels frais d'études et d'outillages, ainsi que les frais de traitement entrepris.

11. Annulation de commande par le vendeur

En cas de force majeure ou de circonstances exceptionnelles, indépendantes de notre volonté, nous nous réservons le droit de résilier le contrat sans que le client puisse prétendre à une indemnité quelconque.

12. Prorogation de for et droit applicable

Seul le droit suisse est applicable en cas de litige.

La juridiction exclusivement compétente se trouve dans le canton de Neuchâtel, ce qui est expressément accepté par le client.

Maillard Frères SA

Courtemaîche, le 15 décembre 2010